



À TOUS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OIT

ILC 112 - 100

7 février 2024

**Convocation à la 112^e session de la
Conférence internationale du Travail
(Genève, 3-14 juin 2024)
Site Web: www.ilo.org/ilc**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous informer que la 112^e session de la Conférence internationale du Travail aura lieu du **3 au 14 juin 2024**. La Conférence se déroulera au Palais des Nations et au siège de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Genève. Il est à noter que les réunions préparatoires du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs auront lieu en personne le **dimanche 2 juin**.

Compte tenu du format exclusivement présentiel de la Conférence, les États Membres sont tenus d'assurer la présence à Genève de délégations nationales tripartites, comme ce fut le cas lors de la 111^e session (2023).

Cette année, l'**ordre du jour de la Conférence** comporte des questions revêtant une importance particulière, notamment une discussion normative sur la protection contre les dangers biologiques (première discussion), une discussion récurrente sur l'objectif stratégique des principes et droits fondamentaux au travail et une discussion générale sur le travail décent et l'économie du soin, en sus des questions inscrites d'office à l'ordre du jour.

Il est prévu d'organiser, au cours de la deuxième semaine de la Conférence, une **manifestation de haut niveau** visant à rassembler les mandants tripartites de l'OIT, les organisations internationales et autres acteurs concernés. De plus amples informations seront publiées sur le [site Web de la Conférence](http://www.ilo.org/ilc) à l'issue des décisions adoptées lors de la 350^e session (mars 2024) du Conseil d'administration sur les modalités applicables à la 112^e session de la Conférence.

Il est important de rappeler que la Conférence **élira cette année les membres du Conseil d'administration** pour le mandat 2024-2027. De plus amples informations concernant les dates auxquelles les trois collèges électoraux organiseront leur vote à bulletin secret seront publiées en temps utile sur le site Web de la Conférence.

Les États Membres sont priés de veiller à ce que leurs délégations nationales soient **pleinement tripartites** et équilibrées en ce qui concerne le nombre de conseillers techniques accompagnant les délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs respectivement. Je vous saurais donc gré de bien vouloir partager cette lettre avec les organisations d'employeurs et de travailleurs les plus représentatives auprès desquelles vous mènerez des consultations en vue de déterminer la composition de la délégation tripartite de votre pays à la Conférence.

Les États Membres sont également priés de tout mettre en œuvre pour garantir la **parité entre hommes et femmes** dans leurs délégations. À cet égard, [l'infographie](#) disponible sur le site Web de la Conférence indique que les femmes représentaient 36,5% des participants à la 111^e session de la Conférence en 2023.

L'**accréditation** des participants à la Conférence se fera par le biais d'un système d'accréditation en ligne protégé par mot de passe qui sera activé à partir du **2 mai 2024**. Chaque État Membre recevra des codes lui permettant d'accéder à ce système. Je vous saurais gré de bien vouloir présenter les pouvoirs de la délégation tripartite de votre pays au Bureau au plus tard le **lundi 13 mai 2024**.

De plus amples informations seront publiées sur le site Web de la Conférence au fur et à mesure de leur disponibilité, notamment en ce qui concerne les questions pratiques telles que les dispositions relatives aux visas et la couverture d'assurance.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, je me réjouis de vous accueillir à Genève, ainsi que la délégation de votre pays, dans le cadre de cette 112^e session de la Conférence internationale du Travail. Nos efforts conjoints permettront à l'Organisation de promouvoir efficacement la justice sociale et le travail décent pour tous.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

(Signature)

Gilbert F. Hounbo
Directeur général